

Procès-verbal

Conseil d'établissement

2025-09-22 / 18 heures/ mode en personne au salon du personnel

Membres (cocher les membres présents)	
<input checked="" type="checkbox"/> Dominique Chênevert, enseignante <input checked="" type="checkbox"/> Fatima Sennane, enseignante <input checked="" type="checkbox"/> Abdelkader Taleb, enseignant <input type="checkbox"/> Mohammed Sadou, enseignant <input type="checkbox"/> Évangéla Palasoukas, technicienne SDG <input checked="" type="checkbox"/> Abdel Hakim Touhmou, président	<input checked="" type="checkbox"/> Mourad Mardassi, parent <input type="checkbox"/> Clarisse Saint-Hilaire, parent <input checked="" type="checkbox"/> Jean-Baptiste Buisson de Larichaudy, parent <input checked="" type="checkbox"/> Mariama Kourouma, parent <input type="checkbox"/> Dominic Matte, parent <input checked="" type="checkbox"/> Grami Rihab, parent (substitut)
Était aussi présente	
Emmanuelle Gély, directrice	
Invités	
Catherine Alix, avocate du CSSDM	
Thomas Benoît, directeur d'unité 4	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi		Réalisation
1.	Mot de bienvenue/ouverture de l'assemblée/présence et quorum	<p>Le quorum est atteint.</p> <p>La direction ouvre la séance.</p> <p>L'assemblée débute à 18h06.</p> <p>4 membres parents présents et un membre substitut : Grami Rihab.</p> <p>Présentation et tour de table.</p> <p>La direction, Mme Gély, invite chacun à se présenter lors d'un tour de table.</p> <p>Membres parents présents : Jean-Baptiste Buisson de Larichaudy, Mariama Kourouma, Abdel Hakim Touchmou, Grami Rihab, Mourad Mardassi,</p> <p>Membres école : Abdelkader Taleb, Fatima Sennane et Dominique Chênevert.</p> <p>Invités : Thomas Benoit et Catherine Alix.</p>			<p>Sans objet --</p> <p>Fait F</p> <p>Non fait NF</p>
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Projection du document envoyé par courriel le 2025-09-15 par Mme Gély.</p> <p>M. Touchmou propose un ajout de point : budget CÉ.</p> <p>Soutenu Mme Rihab.</p> <p>Il est ajouté au point 11 c.</p> <p>L'ordre du jour avec la modification est adopté à l'unanimité.</p> <p>Résolution 01-CÉ22092025</p> <p>L'ordre du jour adopté se lit comme suit :</p>	<p>Faire des impressions de l'ordre du jour avant les prochaines séances. (Mme Gély)</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>1. Mots de bienvenue / ouverture de l'assemblée / présence et quorum</p> <p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>3. Secrétaire du CÉ (art. 69 et 96.13 LIP)</p> <p>4. Présentation des membres</p> <p>5. Nomination aux postes de présidence, vice-présidence et de secrétaire</p> <p>6. Présentation des membres du comité de parents</p> <p>7. Présentation de l'OPP et de ses membres</p> <p>8. Calendrier des réunions</p> <p>9. Période réservée au public</p> <p>10. Pour approuver a. Sorties éducatives et culturelles</p> <p>b. Tarifs service de garde</p> <p>11. Pour adopter a. Règles de régie interne du CÉ</p> <p>b. Règlements du SDG</p> <p>12. Pour être informé</p> <p>a. Sorties SDG lors des pédagogiques (approuvées en juin 2025)</p> <p>b. Fonctions et pouvoirs des conseils d'établissement des écoles</p> <p>c. Formation obligatoire pour les nouveaux membres :</p> <p>d. Projet éducatif (suivi)</p> <p>e. Formulaire de conflit d'intérêts (déclaration des membres)</p> <p>13. Levée de la séance</p> <p>Mme Rihab propose d'avoir un ordre du jour papier pour les prochaines séances.</p> <p>Mme Chênevert fait des copies sur le champ.</p>		
3.	Secrétaire du CÉ	<p>Mme Gély explique qu'en tant que fonction d'assistance du CÉ et de la responsabilité d'archivage des documents, elle assumera ce rôle pour l'année.</p>		
4.	Présentation des membres	<p>Ce point est rapidement passé étant donné les présentations faites en tour de table en début de séance.</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
5.	Nomination aux postes de présidence et vice-présidence	<p>Poste de président : M. Mardassi propose M. Touhmu. M. Touhmu accepte la proposition. Il est élu par acclamation.</p> <p>Explication de Mme Alix et M. Touhmu des rôles et responsabilités de la présidence et de la vice-présidence.</p> <p>Poste de vice-présidence : Mme Rahib propose M. Mardassi. M. Mardassi accepte la proposition. Il est élu par acclamation.</p> <p>M. Touhmu préside la séance à 18h25.</p>		
6.	Présentation des membres du comité de parents	<p>M. Touhmu présente les deux rôles (membre et substitut) et membres : M. Touhmu, membre et M. Mardassi, membre substitut.</p>		
7.	Présentation de l'OPP et de ses membres	<p>M. Touhmu indique que la première rencontre est prévue pour jeudi 25 septembre de cette semaine.</p> <p>Membres : Mourad Mardassi, Clarisse Saint-Hilaire, Jean-Baptiste Buisson de Larichaudy, Dominic Matte, Arfaoui Souad, Hana Ouailil, Abdel Hakim Touhmu et Catherine Peyronnard.</p> <p>Mme Gély propose d'établir un premier référent (président du comité) pour faciliter les échanges ainsi qu'un calendrier des mandats et activités envisagées de cette année.</p>	<p>L'OPP prendra contact prochainement avec Mme Gély.</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>La directrice soumet des suggestions : souligner les semaines du personnel (SDG, secrétaire, enseignants...); soutenir les actions du comité vie-école (il a déjà établi un calendrier d'activités pour l'année).</p> <p>Les propositions sont accueillies favorablement et M. Touhmu assure qu'une prise de contact aura lieu sous peu.</p>		
8.	<p>Calendrier des réunions</p>	<p>Projection du document envoyé par courriel le 2025-09-15 par Mme Gély. 18h et le jour de lundi conviennent. 17 novembre 2025, 16 février 2026, 20 avril 2026 et 1^{er} juin 2026. Le calendrier est adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">Résolution 02-CE22092025</p>	<p>Mettre les dates de rencontres sur le site de l'école et dans le prochain Info Parents (Mme Gély)</p>	<p>Mises sur le site 2025-09-23 (Mme Gély)</p>
9.	<p>Période réservée au public</p>	<p>Aucun public présent.</p>		
10.	<p>Pour approuver :</p> <p>A. Sorties éducatives et culturelles</p>	<p>Projection du document envoyé par courriel le 2025-09-15 par Mme Gély. Présentation du document bonifié avec récents ajouts. Mme Gély explique qu'entre l'envoi des documents et la séance, des ajouts peuvent avoir lieu. Dans ce cas, elle indiquera toujours les informations modifiées ou ajoutées surlignées en jaune pour plus de clarté. Mme Alix explique l'importance de la notion d'obligatoire versus facultative concernant les sorties. 4 sorties éducatives sont proposées par Mme <u>Chênevert</u> : Le 21 novembre 2025 : groupes 301-302-401-402</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
	<p>Pour approuver : B. Tarifs service de garde</p>	<p>Documents, notes et décisions</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} cycle : spectacle « À la belle étoile » au théâtre de marionnettes « L'illusion à Montréal. • 2^e cycle : pièce de théâtre « Va falloir toujours toujours » à la Maison Théâtre à Montréal. <p>Le 17 décembre 2025 : groupes 501, 502, 601, 602</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3^e cycle : pièce de théâtre « Actapalabra » à la Maison Théâtre à Montréal. • 4^e année : découvrir « Les Grands Ballets Canadiens » à Montréal. <p>Approuvées à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">Résolution 03-CÉ22092025</p>	<p>Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi</p>	<p>Réalisation</p>
	<p>Pour approuver : B. Tarifs service de garde</p>	<p>Projection du document envoyé par courriel le 2025-09-15 par Mme Gély. Présentation et explication de l'augmentation des tarifs et ajustements depuis 22-23 appuyées visuellement (document) par Mme Gély. M. Touchmou propose que cette explication soit communiquée aux parents. Mme Gély suggère d'envoyer un courriel aux parents concernant uniquement le service de garde afin d'expliquer les augmentations et rappeler le service des mesures alimentaires accessible aux familles à faible revenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préscolaire : Bloc du matin : de 3,00\$ à 3,73\$ Bloc du midi : de 3,75\$ à 4,00\$ Bloc du soir : de 10,65\$ à 11,63\$ • Primaire : Bloc du matin : de 3,00\$ à 3,20\$ Bloc du midi : de 3,75\$ à 4,00\$ Bloc du mercredi PM : de 3,90\$ à 4,27\$ Bloc du soir : de 7,40\$ à 7,89\$ <p>Proposé par Mme Rihab</p>	<p>Un courriel sera envoyé aux familles sous peu pour informer des changements de tarifs, mais également des autres changements qui ont lieu au service de garde. (Mme Gély)</p>	<p>Courriels et mises à jour du site faits 2025-09-23 (Mme Gély)</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		Approuvés à l'unanimité. <i>Résolution 04-CÉ22092025</i>		
11.	<p>Pour adopter:</p> <p>A. Règles de régie interne du CE</p>	<p>Projection du document envoyé par courriel le 2025-09-15 par Mme Gély.</p> <p>Ajouts et modifications :</p> <p>10.8 : dernière phrase, ajout entre parenthèses « voir point 3. Substitués ».</p> <p>10.9. reçu 3 jours avant, pas nécessaire de le lire en séance.</p> <p>10.10 : modifier la phrase « le membre doit signaler son absence à la présidence ET à la direction d'établissement ».</p> <p>Attention portée pour le point 10.3. Participation à distance (enlever « autre option »)</p> <p>M. Touhmon propose d'adopter les règles de la régie interne du CE avec les ajouts et modifications apportées.</p> <p>Adoptées à l'unanimité.</p> <p><i>Résolution 05-CÉ22092025</i></p>	<p>Modifier le document en fonction des modifications convenues lors de la séance.</p> <p>Communiquer les documents lors de la prochaine séance.</p> <p>(Mme Gély)</p>	<p>Modification du document faite le 2025-09-23</p> <p>(Mme Gély)</p>
	<p>Pour adopter:</p> <p>B. Règlement du SDG</p>	<p>Projection du document envoyé par courriel le 2025-09-15 par Mme Gély.</p> <p>M. Touhmon note que certains liens ne fonctionnent pas dans le document.</p> <p>Mme Gély propose de faire un suivi avec le CSSDM afin de s'assurer de la conformité du document.</p> <p>Cette avenue est accueillie favorablement.</p> <p>Mme Gély attire l'attention sur certains éléments du document :</p>	<p>Informmer le CSSDM pour une mise à jour des liens.</p> <p>Joindre le règlement dans le courriel aux parents d'information concernant le SDG</p> <p>(Mme Gély)</p>	<p>Mme Gély informe Amelie Riopel de la mise à jour nécessaire le 2025-09-23</p> <p>Une confirmation</p>


N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>p. 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Période de supervision de devoirs (nouveau-à-temps nommé des parents) • Sorties aux environs indiquées dans la grille de programmation (parc) <p>p. 5 à 7 : rappels importants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité de sécurité du parent « s'assurer que l'enfant est bien entrée à l'intérieur de l'école » • Signature du registre de départ • Pas de parents circulant dans l'école • Code de vie et plan de lutte en vigueur au SDG <p>p. 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût des journées pédagogiques : 11,40\$ <p>p. 10 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modes de paiement par internet (institution bancaire) <p>p. 11 : rappels importants</p> <p>2 semaines de préavis et ce par écrit pour tout changement de fréquentation. Proposé par Mme Rihab et appuyé par M Touhmu. Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">Résolution 06-CE22092025</p> <p>Il est proposé que ces informations soient accessibles aux familles.</p>		<p>de la mise à jour a été reçue par Mme Gély le jour même. Les correctifs sont apportés au document de l'école.</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
	<p>C. Budget CÉ</p>	<p>M. Touhmu explique le but du budget de 400\$ du CÉ (dépense pour des grignottes lors des rencontres). Mme Gély propose d'utiliser les fonds pour les finissants. La proposition est accueillie favorablement et il est décidé que le budget entier soit dédié aux finissants. Proposé par Mme Chênevert et appuyé par Mme Sennane. Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">Résolution 07-CÉ22092025</p>		
<p>12.</p> <p>Pour être proposé ou informé :</p>	<p>A. Sorties SDG lors des pédagogiques</p>	<p>Projection du document envoyé par courriel le 2025-09-15 par Mme Gély. Approuvées en juin 2025 par la direction d'établissement. Nommer les corrections apportées depuis l'envoi du 15 septembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortie Arbraska. Le tarif est de 10,75\$ et non 11,40\$ • Durée du bloc de soir de 2h28 et non 3h38. C'est donc (2,466 en unité) et non (3,633 en unité) <p>Proposé par M. Buisson et appuyé par Mme Kourouma. Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">Résolution 08-CÉ22092025</p>		
	<p>B. Fonctions et pouvoirs des conseils</p>	<p>Projection du document envoyé par courriel le 2025-09-15 par Mme Gély.</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
	d'établissements des écoles	M. Touchmou rappelle de l'importance d'en prendre connaissance.		
	C. Formation obligatoire pour les nouveaux membres	M. Touchmou rappelle de l'importance de la suivre.	Envoyer le lien de la formation obligatoire aux membres du CÉ. (Mme Gély)	Fait 2025-09-23 (Mme Gély)
	D. Projet éducatif	Présentation Mme Gély présente et explique le projet éducatif à l'aide du document préparé pour l'occasion. 19h47 : Départ de M. Buisson de Larichaudy.	Mettre la présentation sur le site de l'école. (Mme Gély)	Fait 2025-09-23 (Mme Gély)
	E. Formulaire de conflit d'intérêts	Projection du document envoyé par courriel le 2025-09-15 par Mme Gély. Explication du document par le président. Remise à la direction de l'ensemble des membres du conseil d'établissement pour archivage.	Envoyer rappel avec le lien de la formation obligatoire. (Mme Gély)	Fait 2025-09-23 (Mme Gély)
13.	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	L'assemblée est levée à : 19h50 La prochaine rencontre est le : 17 novembre 2025		



Abdel Hakim Tounmou
Président



Emmanuelle Gély,
Directrice